

Les journaux espagnols, qui ont des loisirs, reprennent l'odyssée du général Prim et de ses adhérents. Ils le font embarquer à Marseille les uns pour Barcelone, les autres pour Gènes, ou même pour le littoral Dalmate ou Hanubien. La vérité est que le marquis de Castellanos n'a pas quitté Paris, où il se repose confortablement, avec sa famille, des préoccupations politiques.

De même qu'on voit des capitalistes incrédules ou hétérodoxes rechercher les titres de route pontificale, on voit tous les jours des protestants, des libres-penseurs et même des juifs joindre leurs oboles à celles des catholiques, pour contribuer à la conservation de la Papauté en tant que puissance temporelle, parce qu'ils la regardent instinctivement comme le clef de voûte de l'édifice social.

Le gouvernement pontifical fait tout ce qui dépend de lui pour assurer le bien-être des populations placées par la Providence sous son régime paternel. Sous les auspices de Pie IX, une association de capitalistes vient de se former pour l'amélioration des logements de la classe pauvre; de grands travaux ont été entrepris et d'autres vont l'être, à Rome et dans les provinces, afin que pas un ouvrier de bonne volonté ne manque de pain. De concert avec le Pape, le sénateur (maire) de Rome se préoccupe depuis plusieurs mois de la question des denrées alimentaires de première nécessité, de celle des logements et de celle de l'assainissement et de l'embellissement de la ville.

La nouvelle convention postale entre le Saint-Siège et la France vient d'être promulguée dans le *Giornale di Roma*; enfin, une commission d'hommes compétents s'efforce, par ordre du Pape, d'atténuer dans l'Etat de l'Eglise les effets de la crise monétaire qui se fait sentir en ce moment dans toute l'Europe.

Les nouvelles du camp de Châlons acquiescent cette année une importance plus grande encore que les précédentes, par suite des dispositions belliqueuses de la plupart des Etats de l'Europe. Les plus récentes nous annoncent l'arrivée au camp du maréchal commandant en chef et de son installation définitive. Les manœuvres s'y accomplissent comme tous les ans, avec une grande régularité et une grande précision; mais ce qui semble préoccuper avant tout le corps savant de notre état-major, ce sont les expériences des armes perfectionnées. Au nombre de ces expériences les plus curieuses, le correspondant du *Constitutionnel* cite celle-ci :

« Le commandant Fèvre, qui préside la commission permanente établie au camp, été comme hiver, fait essayer, en présence des membres qui la composent, une nouvelle bouche à feu, canon en acier fondu, dont la portée atteint 3,600 mètres. A cette distance, la déviation est peu sensible.

Ce canon tire chaque jour une cinquantaine de coups sans laisser voir de traces apparentes. On peut donc en conclure qu'il parait bien se comporter. C'est par les *chambres* qui se creusent dans l'âme de la pièce que les bouches à feu se détériorent et quelquefois sont mises hors de service après un certain nombre de coups. Or, le plus ou moins de rectitude du tir fait facilement reconnaître, dit-on, si ce fait se produit ou non.

L'Empereur a remis au ministre de l'intérieur une somme de deux mille francs, pour être distribuée entre les ouvriers de M. Maréchal, peintre-vitrier à Metz, dont l'établissement a été récemment détruit par l'incendie.

La *Gazette des Etrangers* avait annoncé que le duc de Chartres prenait du service dans l'armée italienne; cette nouvelle est démentie.

On écrit de Francfort que les ministres de France à Cassel, à Hanovre et à Dresde, restent à leurs postes. De nouvelles instructions leur prescrivent de garder la plus stricte neutralité.

On croit que la Conférence relative aux Principautés Unies tiendra incessamment une nouvelle séance.

La 6<sup>e</sup> chambre devait s'occuper aujourd'hui du procès en diffamation et injures envers M. le ministre de l'intérieur intenté à M. Alphonse de Calonne, directeur général de la *Revue Contemporaine*. Mais au moment de l'audience M. le substitut Lepelletier a demandé la remise de la cause à quinzaine; ce délai a été accordé.

C'est irrévocablement le lundi 6 août à midi, qu'aura lieu la distribution solennelle des prix des grands concours des lycées et collèges réunis de Paris et Versailles, sous la présidence de S. E. M. le ministre de l'instruction publique.

Le lendemain 7, aura lieu la distribution simultanée des prix dans tous les lycées et collèges.

Lundi prochain 25, le conseil impérial de l'instruction publique ouvrira la session d'été qui durera 10 jours, au ministère, sous la présidence du ministre.

Blondin, le vrai Blondin du Niagara, et non le Blondin de carton de l'Hippodrome, vient d'arriver à Paris où il se propose de faire plusieurs ascensions acrobatiques. On parle, entre autres, d'une périgrination aérienne qu'il accomplirait, le 15 août, du quat Saint-Michel aux tours de Notre-Dame. Du reste, le célèbre gymnaste n'est point américain mais bien français, étant né à Saint-Omer en 1824.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

**BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.**

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France, n'indique pas de changement saillant dans la situation financière ni dans la situation commerciale. Il y a toujours

abondance de numéraire dans les coffres de notre grand établissement financier qui contiennent, à cette heure, la somme énorme de 627 millions en numéraire, soit 14 millions de plus que l'année dernière. D'autre part, les chiffres du portefeuille sont loin de témoigner d'une grande activité commerciale. Ce chapitre a faibli de 718 à 708 millions. La circulation des billets s'est accrue de 2 millions et demi. Le compte-courant du Trésor créditeur s'est élevé de 136 à 140 millions. Les comptes particuliers sont stationnaires à 390 millions. Le chapitre des avances s'est élevé de près d'un million.

La bourse de Londres est toujours lourde et difficile. Dans les cercles commerciaux, dit le *Daily Telegraph* du 21, on constate également un malaise évident, suite naturelle de la guerre continentale et des récentes faillites. L'incertitude de la politique intérieure a produit aussi une certaine anxiété, et l'on souhaite généralement que, dans la situation si compliquée du moment présent, le ministère reste au pouvoir.

Le Saint-Père, afin de faciliter davantage la coopération de ses sujets à l'Exposition de Paris en 1867, a ordonné que la corvette pontificale *Inmacolata Concezione* transportât gratuitement tous les objets qui doivent être envoyés par ses sujets à l'Exposition internationale.

**JURISPRUDENCE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE. — Règlement d'atelier.** — La Cour suprême vient de décider que le règlement affiché dans un atelier et par cela même connu des ouvriers, doit être considéré comme une convention intervenue entre le patron et l'ouvrier attaché à cet atelier. Or, un conseil de prud'hommes qui a constaté l'existence dans ce règlement d'une clause portant, pour une contravention déterminée, une amende dont le montant est fixé, et qui a reconnu que la contravention avait été commise par l'ouvrier, n'aurait pas le droit de réduire le chiffre de l'amende. — Vainement l'établirait, à cette fin, que ce chiffre est exagéré, et qu'il n'est en rapport ni avec l'importance de la contravention ni avec le salaire de l'ouvrier; — il n'appartient, en aucun cas, au juge de modifier, même sous prétexte d'équité, les conventions loyalement intervenues entre les parties. Cet arrêt est d'une grave importance pour tous les ateliers et les usines; par le temps qui court surtout, il mérite l'attention des chefs d'établissements, qui feraient bien de le rappeler au bas de leurs règlements, afin que les intéressés ne puissent prétexter de leur ignorance.

**CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE**

Les Conseils d'arrondissement sont convoqués pour le 23 juillet prochain; cette première partie de leur session durera cinq jours.

Les circulaires suivantes viennent d'être adressées à MM. les sous-préfets et maires du département :

« Messieurs, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a été consulté sur la question de savoir si le recensement des animaux de ferme, qui a été prescrit à l'occasion du dénombrement de la population, ne doit avoir lieu que dans les exploitations rurales seulement.

« M. le ministre m'informe que ces animaux doivent être recensés partout où ils se trouvent, c'est-à-dire dans les villes aussi bien que dans les campagnes.

« Son Exc. attache le plus grand intérêt à ce que cette enquête spéciale soit faite avec la plus grande exactitude possible.

« Je saisis cette occasion pour prier MM. les maires de vouloir bien hâter la formation du travail de dénombrement réclamé par ma circulaire du 18 avril dernier et son envoi à la sous-préfecture ou à la préfecture pour l'arrondissement de Lille.

« Agrérez, etc. »  
 « Le préfet du Nord.  
 L. SENCIER. »

« Messieurs, à cette époque de l'année, il est nécessaire d'assurer d'une manière plus rigoureuse que jamais l'exécution des dispositions relatives à la divagation des chiens.

« Plusieurs cas d'hydrophobie ont été signalés, en effet, sur différents points du département, et l'administration ne saurait prendre trop de précautions pour prévenir les malheurs qui peuvent résulter de cette terrible maladie.

« Je viens en conséquence vous recommander de faire une nouvelle publication de l'arrêté de mon prédécesseur du 5 novembre 1864 et de donner les ordres les plus précis pour en assurer la ponctuelle exécution.

« Agrérez, etc. »  
 « Le préfet du Nord.  
 L. SENCIER. »

La commission établie dans le département du Nord pour examiner les aspirants et les aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire ouvrira sa 2<sup>e</sup> session de l'année 1866, le lundi 16 juillet prochain, à huit heures du matin, à Lille dans une des salles des Ecoles académiques, rue de la Deûle.

L'ordre des examens est réglé ainsi qu'il suit :

Lundi 16 juillet, examens des aspirants (les examens seront publics);  
 Jeudi 19 juillet, examens des aspirantes (les examens ne seront pas publics);

Les aspirants au certificat d'aptitude pour la surveillance des salles d'asile seront examinés le 23 juillet, par une commission spéciale.

Les aspirants devront se faire inscrire au plus tard le mardi 26 juin, et les aspirantes le vendredi 29 du même mois, à la préfecture (secrétariat de l'inspection académique). Ils devront produire :

1. Leur acte de naissance, constatant qu'ils ont dix-huit ans accomplis;
2. La déclaration légalisée, constatant qu'ils ne se sont présentés devant aucune commission d'examen depuis quatre mois;
3. L'indication, s'il y a lieu, de celles des matières comprises dans la deuxième partie de l'art. 23 de la loi du 15 mars 1850, sur lesquelles ils désirent être interrogés.

Les examens pour l'admission aux Ecoles impériales d'Alfort, de Lyon et de Toulouse, auront lieu, au siège même de ces écoles, le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

On lit dans le *Moniteur belge* : « La circulation est complètement interrompue sur les chemins de fer situés au-delà de Minden. Il ne sera par conséquent plus accepté de colis postaux ni de marchandises à grande ou petite vitesse pour les localités du Nord de l'Allemagne.

« Aucun coupon direct pour ces localités ne sera provisoirement plus délivré dans les stations de l'Etat.

« Un autre avis porte à la connaissance du public que l'expédition des marchandises de tout nature pour la Vénétie ne peut plus avoir lieu. En outre, il ne peut plus être accepté de marchandises à destination des points suivants :

1. Le Sud de l'Autriche, la Hongrie, la Vénétie et l'Italie par l'Allemagne;
2. Les chemins de fer de la Westphalie, de l'Est prussien, de Frédéric Guillaume du Nord, de la Thuringe, de Berlin-Anhalt, de la Basse-Silésie et Marche.

Pendant les deux ou trois jours de pluie de la semaine dernière, on a craint que les récoltes ne fussent compromises. Heureusement ces craintes n'étaient pas fondées. Les céréales ne peuvent souffrir désormais ni de la pluie ni de la sécheresse; elles ne peuvent être endommagées que par la grêle. Elles sont partout ou presque partout vigoureuses. La floraison s'est bien passée dans les contrées chaudes ou tempérées; elle commence en ce moment par un temps favorable dans les pays froids.

L'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie vient de donner lieu à un arrêt important de la Cour de cassation. Elle a statué que l'exercice illégal de la médecine, avec usurpation de titre, est un délit et non une contravention. En conséquence, par application des art 59 et 69 du Code pénal, un docteur en médecine peut-être déclaré complice du délit d'exercice illégal de la médecine commis par un individu auquel il a prêté assistance.

Le délit de drogues médicamenteuses par un individu non muni du diplôme de pharmacien, l'annonce de remèdes secrets et la vente desdits remèdes constituent trois contraventions distinctes, qui, quoique poursuivies simultanément, doivent donner lieu à trois amendes distinctes.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu, à Watrelos, le festival dont nous avons publié le programme dans un de nos derniers numéros. Deux sociétés roubaixiennes prendront part à cette fête musicale qui attirera, sans doute, beaucoup de monde.

On peut se procurer à l'avance des cachets, à Roubaix, chez J. Reboux, imprimeur, Grande-Rue, et au siège de la *Société Philharmonique* à Watrelos.

Le festival sera suivi d'un bal donné dans le jardin de l'Atelier.

Dans son audience du 21 juin, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 11 jugements concernant 12 inculpés dont 1 acquitté et 3 condamnés à l'emprisonnement, savoir :

1. Cabaret ouvert à une heure indue.
2. Petite voirie.
3. Salubrité.

1. Divagation de chien.  
 2. Tapages injurieux.

**CHEMIN DE FER DU NORD.**  
 FÊTE DE DUNKERQUE — VOYAGE A LA MER.  
 Dimanche 24 juin 1866.

Deuxième classe, 5 fr.  
 Troisième classe, 4 fr.

Départ de Tourcoing, 6 45;  
 Roubaix, 6 53;  
 Lille, 7 30;  
 Armentières, 8 02;  
 Bailleul, 8 19.

Arrivée : 9 55.  
 Le train de retour se mettra en marche à 8 05 soir.

On lit dans l'*Impartial* de Valenciennes : « Le célèbre violoniste Sivori n'a pas quitté notre ville sans y être le héros d'une piquante aventure. Se promenant avec les artistes venus comme lui pour le concert de Valenciennes, il les invita à prendre une glace chez Barbey, pâtisseries. Etant entrés dans le magasin, l'avis, accroché avec d'autres jouets, un de ces petits violons rouges d'une valeur de quelques sous. Sivori s'empara de cet instrument enfantin et, après en avoir raffermi, les cordes, il sembla exécuter un concerto des plus harmonieux.

« Ce n'est pas tout. L'une des personnes présentes et que ce tour de force avait enthousiasmé, se rendit acquéreur pour une somme relativement fabuleuse, du faible instrument qui avait si bien chanté sous les doigts de Sivori; seulement elle pria le célèbre virtuose de vouloir bien y ajouter un certificat de sa main, par lequel il reconnaîtrait l'exactitude du fait qui venait de se passer; ce que l'artiste fit d'autant plus volontiers que le prix de l'acquisition devait être versé dans la caisse des Incurables. »

Nous lisons dans le *Journal du Peuple* de Lille :

« Une ménagerie vient d'arriver sur la plaine de la Salpêtrerie; les animaux sont encore dans leurs cages placées sur des voitures. Ce matin, vers huit heures et demie, au moment de l'averse, un jeune homme d'une vingtaine d'années eut la malencontreuse idée d'aller se mettre à l'abri sous une de ces voitures, sans se douter qu'il plaçait sa tête à la portée des griffes d'un tigre en ce moment occupé à déjeuner de chair fraîche; d'un coup de patte à travers les barreaux, il lui déchira la joue gauche, lui enleva presque l'œil; la peau du crâne aussi fut déchirée, et comme il leva la main gauche pour se tirer de cette cruelle prise, elle fut saisie et toute abîmée.

« On vint au secours de ce pauvre garçon qui a reçu un premier pansement dans un cabinet de la rue de Solferino, pour être ensuite conduit à l'hôpital. »

VILLE DE ROUBAIX.  
**COURS PUBLIC DE CHIMIE.**  
 Lundi 25 juin, à 8 heures du soir.

DE LA MATIÈRE LIGNEUSE.  
 Caput mortuum des anciens, matière ligneuse ou liqueur des chimistes modernes : sa composition. Cellulose : son rôle important dans la végétation, dans les arts économiques et dans l'industrie. Tissu cellulaire et tissu vasculaire des plantes; papier de riz et papier Berzeliers. Composition chimique de la cellulose; ses propriétés les plus essentielles; explication du blanchiment des tissus de chanvre, de lin et de coton. Caractère différentiel très-important entre la matière amyliacée et la Cellulose, Papirose, Parchemin, végétal. Fabrication du sucre avec des chiffons, du bois, des écorces, de la paille, de la flasse, du papier, du vieux linge, de la sciure de bois. Action de l'acide azotique et de l'acide chlorhydrique sur la cellulose.

**COURS PUBLIC D'HISTOIRE NATURELLE**  
 Mercredi 27 juin, à 8 heures du soir.

Système nerveux. Indication des parties qui le constituent essentiellement. Fonctions du système nerveux. Nerfs moteurs et nerfs sensitifs.

**COURS PUBLIC DE DROIT COMMERCIAL**  
 Jeudi 28 juin, à 8 heures du soir.

Des devoirs et des pouvoirs du tuteur et du conseil de famille. — Des comptes de tutelle.

**ETAT-CIVIL DE ROUBAIX**  
 Du 16 au 22 juin 1866 inclus.

NAISSANCES.  
 27 garçons et 35 filles.

MARIAGES.  
 18 juin. — Constant Vanderschaeghe, menuisier, et Marie Demesure, poigneuse, — Edouard Dehooghe, tisserand, et Joséphine Princen, journalière. — Casimir Cacheux, tisserand, et Juliette Catelain, ménagère. — Joseph Durinck, tisserand, et Marie Blyenbergh, journalière. — Eloi Bouchart, journalier, et Marie Vanisacker, journalière. — Louis Duquesne, tisserand, et Marie Quévieux, servante. — Désiré Denoület, tisserand, et Philomène Parent, tisserande. — François Gilté, journalier, et Marie Cheval, soigneuse. — Charles Labou, tisserand, et Théolie Guidéy, tisserande.

19. — Henri Perrenoud, tisserand, et Sidonie Roose, rattacheuse. — Edouard Watine, fabricant, et Caroline Prouvost, sans profession. — Charles Jonville, marchand de charbons, et Céline Delcourt, sans profession. — Antoine Gramme, mécanicien, et Elise Boutry, couturière. — J.-Bte Picart, tisserand, et Pauline Clément, ménagère.

DÉCÈS.  
 16 juin. — Constance Salembier, célibataire, 62 ans, tisserande, aux Sept-Ponts. — Auguste Boulonne, veuf de Joséphine Meurisse, 83 ans, journalier, à l'Hospice. — Marie Dewailly, veuve de François Polie, 61 ans, lessiveuse, rue de Lille.

18. — J.-Bte Picavet, 29 ans, domestique, à l'Hôpital.

19. — Ada Vaneleer, épouse d'Auguste Duriez, 34 ans, sans profession, Grande-Rue. — Lise Delplandes, célibataire, 17 ans, lingère, rue des Ecorcheurs. — Zelia Verlincke, célibataire, 19 ans, journalière, rue St-Etienne. — Ivon Maton, époux de Frédéric Masselir, 45 ans, menuisier, rue du Temple.

20. — Pierre Dewoegenaere, époux de Pélagie Vandenberghe, 37 ans, terrassier, à l'Hôpital.

22. — Amélie Detavernier, épouse de René Reyns, 30 ans, ménagère, à l'Hôpital.

— Alexandrine Dorchie, épouse de Clovis Locufier, 46 ans, à Fontenoy.  
 Il est décédé, en outre, 9 garçons et 16 filles au-dessous de 10 ans.

La *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai annonce la mort de M. l'abbé Bourgade, aumônier de la chapelle impériale de Saint-Louis, à Cambodge, chevalier de la Légion d'Honneur et de plusieurs ordres étrangers, directeur de l'œuvre de Saint-Louis, qui a pour but l'évangélisation des Musulmans par des récits en langue orientale.

On n'a certainement pas oublié ce saint prêtre qui vint à Roubaix, il y a plusieurs années, prêcher en faveur de l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie.

Nous, qui l'avons connu particulièrement, nous eûmes souvent occasion d'admirer son zèle pour la religion, d'apprécier sa belle et noble intelligence et le savoir éminent qui le distinguait. C'était le missionnaire catholique français dans toute sa foi, son dévouement et son patriotisme. Il avait compris que la vraie civilisation ne s'implanterait jamais en Afrique que par l'éducation religieuse et morale des populations arabes; c'est dans ce but qu'il écrivit un grand nombre d'ouvrages en langue arabe et qu'il fonda un journal arabe-français à l'usage des indigènes algériens.

D'illustres plumes ont fait l'éloge de l'abbé Bourgade, mais nous avons voulu, nous aussi, payer notre modeste tribut d'hommages à cet homme de bien, à ce savant, à ce véritable pionnier de l'Évangile et de la civilisation.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

**FAITS DIVERS**

— On annonce de Londres que l'ancien et respectable maison William Ratray et C<sup>o</sup> a suspendu ses paiements. On croit que le passif ne dépassera pas 70,000 livres sterling, et l'on espère une liquidation favorable.

— On écrit de la Haye, 19 juin : « Le choléra qui sévissait assez fortement à la Haye, commençait à inspirer de vives inquiétudes à la population de cette ville. Pour la rassurer, S. M. la Reine Sophie est allée visiter les cholériques à l'hôpital civil.

« Elle les a touchés, voulant ainsi montrer que la maladie n'était point contagieuse. Le public a été rassuré par cet acte de courage et de dévouement. Aujourd'hui la maladie est en grande décroissance. »

— Avec les premiers jours de printemps, la pêche au corail a recommencé sur nos côtes, dit le *Sémaphore*, de Marseille. Les corailleurs stationnent sudvers point du littoral, de Marseille à Cassis, où se trouvent des bancs très-riches fournissant chaque année de beaux spécimens. Cette pêche, qui a toujours été le monopole des Espagnols et des Napolitains, pourrait fournir à nos populations maritimes et à notre commerce une importante industrie, aujourd'hui surtout que le *scaphandre* permet au plongeur de passer sans danger de longues heures sous l'eau. Tous les coraux récoltés sur nos côtes, de même que ceux des côtes d'Algérie, sont concentrés sur les marchés de Gènes et de Naples, d'où ils nous reviennent ouvrés et même à l'état brut. Pour le moment, nous recommandons simplement aux amateurs de courses nautiques ce curieux spectacle de la pêche du corail. Les corailleurs espagnols ont établi leur campement sur la place de Sormiou.

— On raconte qu'une torpille coulée dans le port de Charleston, il y a trois ans, vient de faire explosion soudainement. Elle a projeté une immense colonne d'eau, et heureusement n'a produit aucun malheur. On ne sait encore comment expliquer la cause qui a mis le feu à cet amas de matière fulminante.

— Il en coûte cher actuellement à Florence pour dîner à 40 sous quand on n'a pas de monnaie :

Les possesseurs d'un billet de 1,000 fr. sont en ce moment les gens les plus malheureux du monde. Voici, par exemple, ce qu'il leur en coûte.

Pour changer un billet de 40 fr en dix billets de 100 fr. perte 10% . . . . . 100 fr.  
 Pour changer un billet de 100 fr. en billets de 10 francs perte 10% . . . . . 40 fr.  
 Pour changer un billet de 10 fr. en gros sous, perte, 10% . . . . . 1 fr.  
 Prix du dîner, ci. . . . . 2 fr.  
 Au garçon, ci. . . . . 005

Total . . . . . 113 05

— Devant le tribunal de police correctionnelle de Brighton a comparu, sous mandat d'arrêt, Wilhelm Gargs, jeune homme de 28 ans, qui, depuis quelque temps résidait à Brighton où il donnait des leçons de musique. Il est accusé d'avoir envoyé au comte de Bismark, premier ministre de Prusse, une lettre dans laquelle il menaçait de le tuer. Le prisonnier, qui n'a pas nié l'accusation, a été renvoyé pour être mis en jugement au prochain assises trimestrielles. Il a été, toutefois, admis à donner caution de 500 liv. st. pour sa part, et en outre, deux répondants fournissant chacun 250 liv. st.

— Un accident terrible vient de jeter la consternation dans la ville de Dunkelfeld et les villages avoisinants. Les charbonnières où cette catastrophe a eu lieu sont d'une découverte toute récente, et ouvertes à peine depuis cinq ans. En beaucoup d'endroits la houille s'y rencontre en couches verticales, correspondant à des veines horizontales. Il paraîtrait que plusieurs